

Mars 2016 | Vol. 14 N° 2

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES



Comprendre
son compte
de taxes
municipales



PAVILLON
Louis Cyr

Détails en page 20

 Aimez-nous sur
facebook

www.st-jacques.org

SOMMAIRE

LE Mars 2016 | Volume 14 N° 2 Jacobin

Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3-4

Municipalité de Saint-Jacques

- Comprendre son compte de taxes municipales 5-7
- Programme d'aide aux personnes âgées 7

Service de sécurité incendie

- Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone (CO) 8-10
- On avance l'heure 10

Loisirs et culture

- Vente de livres 11
- Cours de dessin au crayon à la mine 11
- Zumba fitness 11
- Zumba 55 11
- Zumba ados 12
- Yoga kripalu 12
- Atelier de chocolat pour les 4 à 11 ans 12

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Passion lecture 13
- Soirées coup de cœur 13
- Journée internationale de la femme 13
- Prêt de livres entre bibliothèques 13
- Invitations aux parents d'enfants d'âge scolaire 14
- Congé de Pâques 14
- Horaire régulier 14

Des nouvelles de vos organismes

- Activités du Club FADOQ 15
- SHÉNA 15
- SOL 16
- Centre de femmes Montcalm 16
- Résidence Nouvelle-Acadie 16
- Centre de jour Mieux-Vivre 17
- Comptoir vestimentaire 17
- Chevaliers de Colomb 17
- Association Carrefour Famille Montcalm 18
- Horeb St-Jacques 18
- Pavillon Louis-Cyr 19

Information Saint-Jacques

- Sûreté du Québec 20

Page couverture	Comprendre son compte de taxes Pavillon Louis-Cyr
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 950 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES 7 mars – 4 avril à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges
inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660
urbanisme@st-jacques.org

Jean-Vincent Tanguay
inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7661
inspecteur@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilotte, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
technicienne en comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 5 janvier 2016

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Appui à La Sinfonia de Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer La Sinfonia de Lanaudière en la considérant comme un organisme reconnu et en la déclarant notre orchestre de région.

Engagement de partenariat à la troisième édition du projet « Call » la veillée chez vous! des Petits Pas Jacadiens

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer le projet Lanaudière « Call » la veillée chez vous! des Petits Pas Jacadiens en s'engageant à diffuser par les médias sociaux, le site Internet et le bulletin d'information Le Jacobin de la Municipalité de Saint-Jacques, l'information concernant le concours.

Honoraires professionnels à Héту-Bellehumeur architectes inc. – Agrandissement de la mairie

Il est proposé à l'unanimité de verser la somme de 1 196 \$ (plus taxes applicables) à Héту-Bellehumeur architectes inc. pour les services rendus pendant les travaux d'agrandissement de la mairie.

Certificat de paiement n° 3 à René Gaudet et fils

Agrandissement de la mairie

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de Héту-Bellehumeur architectes inc. et de verser la somme de 104 363,34 \$ (incluant les taxes) à René Gaudet et fils inc. à titre de certificat de paiement n° 3 pour les travaux exécutés à la mairie.

Adoption des prévisions budgétaires 2016 Office municipal d'habitation (OMH)

Il est résolu à l'unanimité d'accepter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Jacques d'une somme de 6 353 \$ pour l'année 2016.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 100 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour une partie de la surveillance des travaux réalisés sur le ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Analyse du problème de drainage sur les rues Migué et de Port-Royal

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 239,50 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour l'analyse du problème de drainage sur les rues Migué et de Port-Royal.

Paiement de facture à Latendresse Asphalte inc. Travaux sur le territoire de la municipalité

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 720 \$ (plus taxes applicables) à Latendresse Asphalte inc. pour les travaux effectués sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

Certificat de paiement n° 1 à BLR Excavation, Division de Terrassement BLR inc.

Ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de Beaudoin Hurens et de verser la somme de 63 547,46 \$ (incluant les taxes et la retenue de 5 %) à titre de certificat de paiement n° 1 à BLR Excavation, Division de Terrassement BLR inc. pour les travaux de remplacement du ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord.

Achat du ponceau arqué

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 13 074 \$ (plus taxes applicables) à O. Coderre et fils pour l'achat du ponceau arqué pour le chemin du Bas-de-l'Église Nord.

BILAN DES DÉCISIONS

HYGIÈNE DU MILIEU

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Étude de remplacement de la conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 680 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour l'étude de remplacement de la conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Jacques.

URBANISME

Demande d'aide financière Programme de revitalisation pour le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) Gestion JM Deslongchamps inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser la somme de 7 817,20 \$, à titre de subvention pour les travaux admissibles pour l'immeuble du 103, rue Saint-Jacques, à Gestion JM Deslongchamps inc.

Demande d'appui à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) Sintra inc.

Il est résolu à l'unanimité de recommander la demande de Sintra inc. à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

LOISIRS ET CULTURE

Demande de subvention à la MRC de Montcalm Symposium des arts de la Nouvelle-Acadie

Il est résolu à l'unanimité de procéder à une demande d'aide financière à la MRC de Montcalm à même le budget du département de développement économique, social, touristique et culturel.

Renouvellement d'adhésion à Tourisme Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de

la Municipalité de Saint-Jacques pour l'année 2016 et de verser la somme de 410 \$ (plus taxes applicables) à Tourisme Lanaudière.

Renouvellement d'adhésion à l'Association Québec-France Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la Municipalité de Saint-Jacques pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 août 2017 et de verser la somme de 90 \$ à l'Association Québec-France Lanaudière.

VARIA

Demande d'aide financière Centre culturel de Joliette

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de billets pour une somme de 500 \$ qui seront offerts lors d'événements organisés par la Municipalité, et ce, à titre de contribution pour le Centre culturel de Joliette.

Demande de dérogation mineure Lot 4 708 972

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure de 9137-1674 Québec inc. pour l'immeuble situé sur le lot 4 708 972.

Demande de permis - Secteur PIIA 122, rue Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de délivrer un permis selon les recommandations et conditions émises par le comité consultatif d'urbanisme pour les rénovations de l'immeuble situé au 122, rue Saint-Jacques.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

SAINT-JACQUES



Comprendre
son compte
de taxes
municipales

Dans le but de vous aider à mieux comprendre votre compte de taxes, nous vous avons préparé un lexique. Veuillez noter que les taux de taxation sont déterminés annuellement par le budget de fonctionnement de la Municipalité, qui est adopté par le conseil municipal au cours du mois de décembre précédant l'année visée.

La mise à jour du rôle d'évaluation, suite à la visite des évaluateurs à la fin de l'année 2015, a eu un impact sur l'augmentation de la valeur de votre propriété. Ce qui a augmenté, par conséquent, le montant de vos taxes municipales. Si vous désirez contester le montant de l'évaluation, vous avez jusqu'au 30 avril 2016 pour le faire auprès de la MRC de Montcalm moyennant des frais exigibles de 60 \$.

LES TAXES GÉNÉRALES

CODE APPARAISSANT SUR LE COMPTE DE TAXES	DÉFINITION	NUMÉRO DU RÈGLEMENT
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE - RÉSIDUELLE - NON-RÉSIDENTIELS	Taxe municipale imposée chaque année aux propriétaires d'immeubles sur le territoire de la municipalité. Taxe municipale imposée chaque année aux propriétaires d'immeubles non résidentiels sur le territoire de la municipalité.	Résolution numéro 550-2015
ÉGOUT	Taxe (montant forfaitaire) s'appliquant aux propriétaires d'immeubles desservis par le service d'égout .	297-2015
ORDURES	Taxe (montant forfaitaire) pour la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables et organiques .	297-2015
EAU	Taxe (montant forfaitaire) s'appliquant aux propriétaires d'immeubles desservis par le service d'aqueduc .	297-2015
PISCINE	Taxe (montant forfaitaire) s'appliquant aux propriétaires d'immeubles possédant une piscine.	297-2015

LES TAXES SPÉCIALES ET TAXES DE SECTEUR

CODE APPARAISSANT SUR LE COMPTE DE TAXES	DÉFINITION	NUMÉRO DU RÈGLEMENT
RES.NOUV.ACADIE	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire de la municipalité pour la construction de la Résidence Nouvelle-Acadie .	145-2006
CAMION INCENDIE	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire de la municipalité pour l' achat d'une autopompe pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques .	205-2010

SAINT-JACQUES

CAMION INCENDIE	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire de la municipalité pour l'achat d'un camion-citerne pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques.	114-2004
AIRE INDUST.	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur concerné pour l'exécution des travaux de construction d'une conduite d'aqueduc, d'égout domestique, d'égout pluvial, de fondation de rue, sur la rue Lépine qui est située dans l'aire industrielle de la Municipalité.	105-2004
BORDURE	Taxe (montant forfaitaire) spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur concerné pour les travaux de construction de bordures de béton pour le secteur de la rue de Grand-Pré de la Municipalité.	143-2006
PORT-ROYAL	Taxe spéciale (montant forfaitaire) prélevée sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur concerné pour les travaux de construction de bordures de béton pour le secteur de la rue de Port-Royal de la Municipalité.	244-2012
AQU.REG.116-2004	Taxe (montant forfaitaire) pour les immeubles imposables du territoire de la municipalité desservis par le réseau d'aqueduc pour le remplacement de la conduite d'aqueduc située entre les numéros civiques 1672 et 1438 du chemin du Bas-de-l'Église Sud à Saint-Jacques.	116-2004
RUE LAURIN	Taxe prélevée (2/3 du coût est payable par l'ensemble des propriétaires de biens-fonds imposables de la Municipalité et 1/3 du coût est payable par les propriétaires concernés) pour les travaux de construction d'une conduite d'aqueduc, d'égout domestique d'égout pluvial, de fondation de rue, de bordure de béton et de pavage sur une partie de la rue Laurin.	103-2003
RUE LAURIN	Taxe (montant forfaitaire) pour les immeubles imposables situés dans le secteur concerné pour les travaux de prolongement des services municipaux pour le secteur de la rue Laurin.	157-2007
SECT. EGOUT	Taxe (montant forfaitaire) pour les immeubles imposables desservis par le réseau d'égouts de la Municipalité pour l'achat de la bâtisse (anciennement) sise au 1717, chemin du Bas-de-l'Église Sud, à Saint-Jacques, dans le but du projet d'agrandissement de l'usine d'épuration.	249-2013
REGL199-2010 CCVC	Taxe prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire de la municipalité pour les travaux au Centre culturel du Vieux-Collège.	199-2010
AQU REG 210-2010	Taxe (montant forfaitaire) pour les immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc pour la recherche en eau potable et la construction d'un puits d'alimentation en eau potable (puits numéro 5).	210-2010
AQUEDUC ST-JACQUES	Taxe (montant forfaitaire) pour les immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc pour la réfection d'une conduite d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue, de pavage et de trottoirs sur la rue Saint-Jacques et une partie de la rue du Collège (entre la rue Saint-Jacques et la rue Gaudet).	203-2010
ÉGOUT ST-JACQUES	Taxe (montant forfaitaire) pour les immeubles imposables desservis par le réseau d'égout pour la réfection d'une conduite d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue, de pavage et de trottoirs sur la rue Saint-Jacques et une partie de la rue du Collège (entre la rue Saint-Jacques et la rue Gaudet).	203-2010

SAINT-JACQUES

VOIRIE ST-JACQUES	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire de la municipalité pour la réfection d'une conduite d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue, de pavage et de trottoirs sur la rue Saint-Jacques et une partie de la rue du Collège (entre la rue Saint-Jacques et la rue Gaudet).	203-2010
REGL 250-2014V	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire de la municipalité pour la portion de la voirie pour le prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et de voirie sur une section de la rue Laurin.	250-2014
REGL 250-2014E	Taxe (montant forfaitaire) pour les immeubles desservis par le réseau d'égout pour le prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et de voirie sur une section de la rue Laurin.	250-2014
250-2014-INF	Taxe (montant forfaitaire) pour les immeubles imposables du secteur de la rue Laurin pour la portion des infrastructures pour le prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et de voirie sur une section de la rue Laurin.	250-2014

Programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales

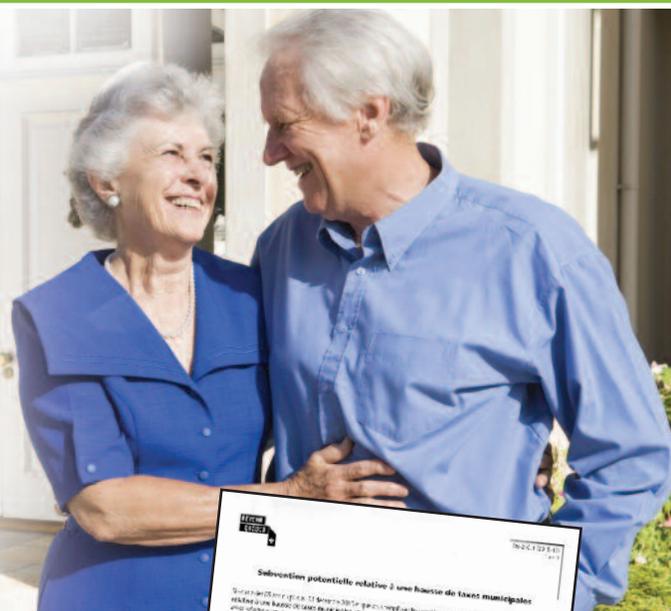
Avec votre compte de taxes municipales, vous avez reçu une lettre concernant la mise en place d'un programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales. Cette lettre a été envoyée à tous les citoyens afin de les informer que ce programme avait été mis en place par le gouvernement du Québec.

Nous avons reçu plusieurs appels concernant cette subvention potentielle. Sachez que seulement 150 contribuables de Saint-Jacques sont admissibles en fonction des critères d'augmentation et que parmi ces 150 contribuables, certains ont moins de 65 ans.

Pour que ce programme s'adresse à vous :

- vous devez avoir 65 ans et plus
- ET**
- vous devez avoir reçu le formulaire intitulé « Subvention potentielle relative à une hausse de taxes municipales » AVEC votre compte de taxes municipales.

Pour obtenir de plus amples informations sur le programme d'aide, veuillez communiquer avec Revenu Québec au 514 864-6299.





SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone (CO)

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

Identifiez les sources de monoxyde de carbone (CO)

- Les véhicules à moteur à combustion (les automobiles, les motoneiges, les véhicules tout-terrain) en marche dans les garages souterrains ou attenants à la maison, ou dans des endroits clos;
- Les fournaies au mazout, les poêles au bois et le chauffage au gaz;
- Les appareils de chauffage à combustible comme le gaz naturel, le kérosène, le pétrole et le bois;
- Les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sécheuse et un barbecue;
- Les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses;

Identifiez les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO)

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du monoxyde de carbone.

Les symptômes varient en fonction de l'intensité de l'intoxication passant du simple mal de tête si l'intoxication est légère à la perte de conscience si elle est grave.

Les symptômes

- Faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue;
 - Exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement;
 - Exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.
- Souvent, les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) s'apparentent à ceux d'une indigestion alimentaire.

Prévenez les intoxications...

Par un entretien rigoureux de l'appareil de chauffage :

- Assurez-vous du bon état du système de chauffage en le faisant inspecter par un entrepreneur professionnel au moins une fois par année ou lors d'une modification ou du remplacement du système;
- Lors d'une modification au système de chauffage, assurez-vous que la dimension intérieure de la cheminée et du conduit de raccordement est compatible avec le nouvel appareil de chauffage;
- Faites ramoner la cheminée au moins une fois par année;



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Vérifiez que rien n'obstrue la cheminée, comme un nid d'oiseau, des débris ou de la neige.
- Lors de rénovations, assurez-vous que les modifications comme des fenêtres plus étanches, un ventilateur de cuisinière plus puissant, une meilleure isolation et un échangeur d'air ne diminueront pas la quantité d'air frais nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil de chauffage.
- Si vous possédez une maison secondaire, lors de votre première visite après l'hiver, vérifiez tous les appareils fonctionnant avec un combustible.

Par une utilisation adéquate des appareils à combustion :

- Ne laissez jamais le moteur de l'automobile en marche à l'intérieur du garage, même la porte ouverte.
- N'actionnez jamais le démarreur à distance de l'automobile lorsque celle-ci est dans le garage. Ne laissez pas la manette de démarrage à distance de votre véhicule à portée de la main des enfants afin d'éviter que le véhicule soit démarré accidentellement.
- N'utilisez jamais un four à gaz à la place du système de chauffage principal même pour une courte période.
- N'utilisez jamais un barbecue au propane, une chaufferette à combustible à l'intérieur de la maison, du logement, du chalet, de la roulotte ou d'un autre type de bâtiment.
- Ne bouchez jamais les entrées d'air et les systèmes d'évacuation des appareils fonctionnant au combustible.
- N'utilisez jamais dans un espace fermé un appareil émettant une flamme comme une lampe ou un poêle.
- Ne faites jamais fonctionner un outil à moteur comme une scie à chaîne ou une génératrice dans un garage ou un cabanon fermé ou mal ventilé.

Par un comportement sécuritaire lors de panne de courant :

- Utilisez seulement des appareils d'éclairage, de chauffage et de cuisson conçus pour l'intérieur.
- Si vous utilisez une génératrice, installez-la à l'extérieur et suivez les instructions du fabricant.

Choisissez vos avertisseurs de monoxyde de carbone (CO)

Choisissez-les en vérifiant :

- la présence du sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA et ULC;
- Le type d'alimentation : à piles, électrique, appareil enfichable dans une prise de courant, appareil permanent installé par un maître électricien, combinée (piles et électricité);
- le type d'alarme : visuelle, sonore ou combinée (visuelle et sonore);
- la présence d'un bouton-test permettant de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil;
- la présence d'un avertisseur de piles faibles;
- la présence d'un afficheur de concentration de monoxyde de carbone (CO);
- l'existence de modèles combinés : avertisseurs de CO et de fumée, avertisseurs de CO et de propane, avertisseurs de CO et de gaz naturel.

Installez vos avertisseurs de monoxyde de carbone (CO)

Installez-les en suivant les recommandations du fabricant :

- sur chaque étage de la maison;
- dans le corridor, près des chambres à coucher;
- près de la porte du garage attenante à la maison;
- dans la pièce au-dessus du garage attenante à la maison;
- à n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le monoxyde de carbone (CO) se répand également dans l'atmosphère. Cependant, choisissez un emplacement qui en facilite la surveillance et qui les garde hors de portée des enfants et des animaux domestiques;
- les modèles combinés CO et fumée s'installent comme un avertisseur de fumée.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Évitez :

- les pièces trop chaudes (plus de 37,8 °C) ou trop froides (moins de 4,4 °C);
- la cuisine ou les endroits à moins de deux mètres de tout appareil de cuisson et de combustion;
- les pièces humides comme la salle de bain ou à moins de six mètres d'une source d'humidité;
- la proximité d'une sortie ou d'une entrée d'air comme un système de ventilation et un courant d'air;
- les pièces non aérées où sont entreposés des produits chimiques;
- l'intérieur même d'un garage;
- l'espace mort d'un plafond cathédrale;
- les prises de courant actionnées par un interrupteur mural.

Entretenez vos avertisseurs de monoxyde de carbone (CO)

- Testez l'alarme de votre appareil en maintenant enfoncé le bouton-test jusqu'à ce que l'alarme retentisse. Le temps de réaction peut prendre jusqu'à 20 secondes. C'EST LA SEULE MANIÈRE APPROPRIÉE DE TESTER L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE (CO).
- Ne tentez jamais de tester votre avertisseur de monoxyde de carbone (CO) en l'exposant au tuyau d'échappement d'un véhicule. Cette façon de faire endommagerait irrémédiablement votre appareil et entraînerait l'annulation de la garantie.
- Nettoyez l'extérieur de l'avertisseur une fois par mois avec un aspirateur en utilisant une brosse douce. Évitez d'utiliser de l'eau, des produits nettoyants domestiques ou du solvant qui ne font pas bon ménage avec les composants de l'appareil.
- Changez la pile tous les ans ou utilisez, si possible, une pile au lithium.

Si une personne présente des symptômes d'intoxication ou si l'avertisseur de monoxyde de carbone (CO) émet un signal

- Évacuez rapidement les lieux.
- Composez le 9-1-1.
- Ne retournez pas à l'intérieur des lieux contaminés; attendez l'autorisation d'un expert qui confirmera qu'il n'y a plus de risques d'intoxication.

ON AVANCE L'HEURE!

SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

Votre Service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile.

Le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) au Québec aura lieu printemps **dans la nuit de samedi à dimanche, du 12 au 13 mars 2016 à 2 h du matin**. Il nous faudra donc avancer l'heure.

RAPPELÉZ-VOUS QU'UN AVERTISSEUR DE FUMÉE QUI FONCTIONNE EN TOUT TEMPS PEUT SAUVER DES VIES.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et la prévention des incendies, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site www.securitepublique.gouv.qc.ca



LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

VENTE DE LIVRES 2016

Nous sommes à préparer la vente de livres... Vous avez des livres qui dorment sur vos tablettes et vous souhaitez vous en défaire! Vous pouvez les apporter à la mairie de Saint-Jacques (16, rue Maréchal) jusqu'à la fin du mois d'avril. Des bacs déposés dans le vestibule serviront à recueillir vos dons. Nous acceptons les documentaires, les romans, les albums jeunesse, les bandes dessinées et les périodiques (revues). **Nous n'acceptons ni les encyclopédies ni les condensés (Sélection Reader's Digest).**

La vente de livres aura lieu le **jeudi 19 mai de 14 h à 19 h**. Les sommes amassées serviront au financement des activités culturelles offertes aux jeunes.

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables



Cours de dessin au crayon à la mine (portraits, animaux et autres)

- Qui :** Adultes
Groupe de 3 à 8 personnes par plage horaire
- Coût :** 146 \$ par session (du 21 mars au 9 mai)
- Quand :** Les lundis de : (au choix) • 12 h 30 à 15 h
• 15 h 30 à 17 h 30
• 19 h à 21 h 30
- Durée :** 1 cours par semaine pendant 8 semaines
- Où :** Centre culturel du Vieux-Collège, local 25 (50, rue Saint-Jacques)
- Professeur :** Daniel Lamarre
- Matériel requis :** Papier à dessin, crayons à la mine pour le dessin, gommes à effacer et règle

INFORMATION ET INSCRIPTION : Daniel Lamarre | 450 397-0703 | dani.lamarre5@videotron.ca

Zumba fitness

À la fois ludique et motivante, la Zumba constitue un entraînement cardiovasculaire complet. Les chorégraphies s'inspirent des rythmes du monde. Une ambiance de plaisir contagieux. Une séance de Zumba permet de brûler jusqu'à 500 calories par heure.

- Qui :** Adultes
- Coût :** 65 \$
- Quand :** Les lundis de 18 h 30 à 19 h 30, du 7 mars au 25 avril
Les lundis de 19 h 30 à 20 h 30, du 7 mars au 25 avril
Les mardis de 10 h à 11 h, du 8 mars au 26 avril
Les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30, du 10 mars au 28 avril

Où : Maison du folklore
(66, rue Sainte-Anne)

Matériel requis : Gourde et serviette

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

Zumba 55

Le cours s'adresse surtout aux débutants de tous âges qui souhaitent reprendre une activité physique, tout en s'amusant! C'est l'activité parfaite pour des seniors ou pour les personnes qui sont physiquement limitées ou inactives. Nul besoin de savoir danser pour suivre ce cours. La musique est toute aussi rythmée et les pas sont plus faciles à suivre que le cours de Zumba fitness.

Qui : Adultes
Coût : 65 \$
Quand : Les jeudis de 15 h 30 à 16 h 30
Du 10 mars au 28 avril
Où : Maison du folklore (66, rue Sainte-Anne)
Matériel requis : Gourde et serviette

Zumba ADOS

Le cours de Zumba ADOS s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. Les chorégraphies sont spécialement basées sur leur musique préférée. L'objectif de ce cours est de permettre aux jeunes de bouger en rythme sans avoir peur du regard des autres et d'avoir un mode de vie sain.

Qui : Adolescents (11 à 17 ans)
Coût : 65 \$
Quand : Les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30,
du 10 mars au 28 avril
Où : Maison du folklore (66, rue Sainte-Anne)
Matériel requis : Gourde et serviette

INFORMATION ET INSCRIPTION :
Senda Bennaceur | 450 839-1191

Yoga (kripalu)

Pour aller chercher un complément relaxant à votre vie souvent trop stressante. Le kripalu yoga est une philosophie de vie qui vous permet d'apprendre à respirer, à vous détendre et à mieux vous concentrer. Par la méditation en mouvement, apaisez votre corps et votre esprit.

Qui : Adolescents et adultes
Coût : 195 \$ par session (12 semaines)
Quand : Les mardis soir de 18 h à 19 h 15 et de 19 h 30 à 20 h 45, du 29 mars au 14 juin
Où : Centre culturel du Vieux Collège, local 32 (50, rue Saint-Jacques)

INFORMATION ET INSCRIPTION (EN TOUT TEMPS) :
Nancy Vendette n.d. | 450 588-3292 | yogitanancy@hotmail.com



Atelier de chocolat pour les 4 à 11 ans

À l'occasion de Pâques, faites découvrir les secrets de la fabrication du chocolat à vos enfants grâce à un atelier gratuit offert aux résidents de Saint-Jacques âgés de 4 à 11 ans (les enfants âgés de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte). Madame Geneviève Veillette de *Créations et saveurs* vous accueillera le **jeudi 24 mars à 18 h 30** à la Bibliothèque Marcel-Dugas (16, rue Maréchal).

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : (nom, âge de l'enfant et numéro de téléphone) au 450 831-2296

PASSION LECTURE

Voici les nouveautés dans notre catalogue de LIVRES NUMÉRIQUES

Les sortilèges du lac, Marie-Bernadette Dupuy
Tout ce qu'on ne te dira pas, Mongo de Dany Laferrière
Chemin Saint-Paul, Lise Tremblay
Pauline et moi, Louise Portal
Toutes celles que j'étais, Abba Farhoud
Faims, de Patrick Senécal
Charlotte, David Foenkinos
Les orphelins de l'amour, Leila Meacham
Le mauvais côté des choses, Jean Lemieux
Les amoureux de l'Empress, Caroline Pignat
Les rescapés de Berlin, 2 tomes de Janine Tessier
Le lecteur du 6h27, Jean-Paul Didierlaurent

La belle Mélancolie, Michel Jean
Le cirque, Michel David
Opération Napoléon, Arnaldur Indridason
La mort est une femme comme les autres,
Marie Pavlenko
L'activiste, de Maureen Martineau
Un dangereux secret, Nora Roberts
L'inconnu de Sandy Cove, Sylvie Ouellette
L'air adulte, Ann-Marie MacDonald
Du sang sur la glace, Jo Nesbo
Yukonnaise, de Mylène Gilbert-Dumas



Soirées coup de cœur

Notre première rencontre en 2016 a eu lieu en février et ce fut une soirée très réussie. Nous remercions tous les participants. Notre prochaine soirée sera en mai et vous êtes tous invités à venir partager vos coups de cœur littéraires.



Journée internationale de la femme

Nous soulignerons la Journée internationale de la femme en présentant une exposition de livres d'auteurs québécoises et autres. Bienvenue!

Prêt de livres entre bibliothèques

Nous vous rappelons que nous offrons le service de prêt entre bibliothèques. Notre source d'emprunts est la BANQ, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Ce **service gratuit** vous permet d'avoir accès à des documents qui ne font pas partie de notre collection. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au personnel de la bibliothèque.



Bibliothèque

Marcel-Dugas

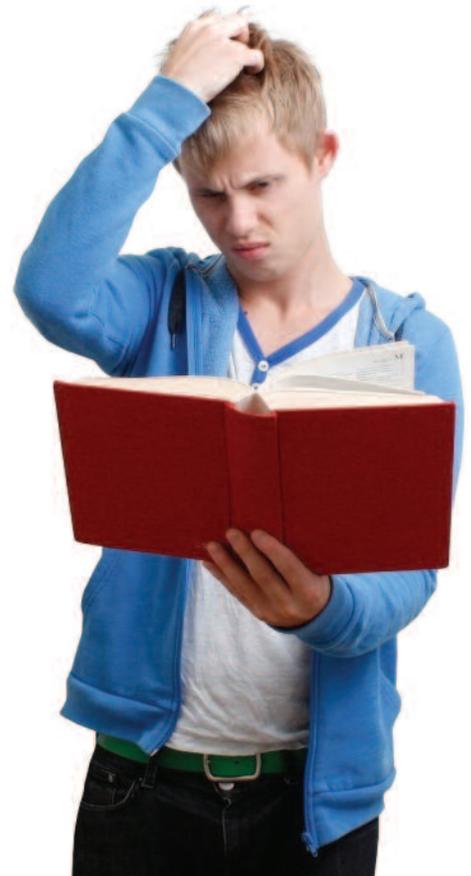
INVITATION AUX PARENTS D'ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE

Cette invitation s'adresse tout particulièrement aux parents dont les enfants fréquentent les différentes écoles primaires et secondaires de la région.

Bien que toutes les écoles soient dotées d'une bibliothèque, nous pensons que l'apport culturel de la bibliothèque municipale est un atout important dans la vie de chaque étudiant. C'est pourquoi nous vous invitons grandement à considérer la bibliothèque municipale comme un outil indispensable pour les travaux scolaires de vos enfants.

La bibliothèque possède des volumes touchant presque tous les domaines. Les sujets de recherche étant variés, nous nous faisons un devoir d'enrichir notre collection avec les plus récentes parutions. Des résultats scolaires assurés!

Cette ressource vous est offerte **GRATUITEMENT** et souvenez-vous qu'entrer à la bibliothèque, c'est entrer chez vous! À bientôt



Congé de Pâques

La bibliothèque sera fermée le **lundi 28 mars**. Nous serons de retour le **mardi 29 mars** pour le prêt de livres entre 14 h et 18 h.

La bibliothèque c'est gratuit!

HORAIRE RÉGULIER

Lundi	14 h à 20 h	Jeudi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h	Samedi	10 h à 12 h



VOS ORGANISMES



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Partie de cartes (spécial Whist) | Mercredi 9 mars à 19 h

Au Centre culturel du Vieux-Collège
Possibilité d'autres jeux dans la petite salle

Soirée de danse en ligne mensuelle | Vendredi 25 mars à 20 h

Au Centre culturel du Vieux-Collège

Cabane à sucre Chez Dupuis | Mardi 29 mars

10 h 30 : Danse

12 h : Dîner, suivi de danse et cartes

Spectacle « Revue musicale » Blue Suède Show | Vendredi 17 juin à 20 h 30

Au Théâtre Hector Charland à l'Assomption

Le transport se fera en autobus.

Réservez vos places, elles s'envolent rapidement!

Voyage d'été à Niagara avec un arrêt à Toronto | Séjour de 4 journées du 20 au 23 juin

Voyage organisé par Voyage Québec, transport en autobus de luxe

Il y a encore des places libres

INFORMATION ET RÉSERVATION : Rita | 450 839-6567 ou Denise | 450 839-2132



SHENA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

CONFÉRENCE : DANS UN JARDIN PRÈS DE CHEZ VOUS, AVEC PATRICK FOREST

Découvrez les coulisses des jardins de la Maison Antoine-Lacombe. Suivez l'évolution d'un jardin public, des premières esquisses jusqu'à nos jours. Vous apprendrez ainsi comment créer votre aménagement paysager sur votre terrain.

Quand : Mardi 15 mars à 19 h 15

Où : Au Centre culturel du Vieux-Collège (50, rue Saint-Jacques)

Coût : Gratuit pour les membres – 5 \$ pour les non-membres

INFORMATION : Jeanne d'Arc Patenaude | 450 759-6907

VOS ORGANISMES



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de nos conférences et sorties sur notre site.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

CHOUETTE ON SORT, AVEC BERNARD DUGAS | Vendredis 25 mars et 8 avril à 19 h

Sorties en soirée dans le secteur Piedmont de Lanaudière, à la recherche des strigidés (hiboux, chouettes, nyctales)

Lieu : Départ au restaurant Tim Hortons de Rawdon (3164, 1^{re} avenue)

INSCRIPTION : Bernard Dugas | bendugas@sympatico.ca

COURS D'INITIATION À L'ORNITHOLOGIE, AVEC BERNARD CLOUTIER | Mardis 5, 12, 19 et 26 avril

Coût : 50 \$ pour les membres et 75 \$ pour les non-membres

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (places limitées) : Daniel Coderre | 450 835-0727 | dan_cod@hotmail.com

CONFÉRENCE « OISEAUX DES MARAIS », PAR YANNICK BILODEAU | Mercredi 13 avril à 19 h

Yannick Bilodeau est un biologiste de terrain. Dans le cadre de son travail, il a couvert cet environnement particulier et il nous livrera la richesse de la faune aviaire des marais.

Lieu : 34, 1^{re} avenue, à Notre-Dame-des-Prairies, entrée par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice

Coût : 2 \$ pour les membres et 4 \$ pour les non-membres

INFORMATION : Luc Foisy | 450 759-8987



Souper dansant pour célébrer la Journée internationale des femmes

Quand : Samedi 12 mars de 16 h à 23 h

Où : À la salle l'Opale, 510, rue Saint-Isidore, Saint-Lin-Laurentides

Coût : 20 \$ et 15 \$ pour les membres

Repas du restaurant Benny durant la soirée, DJ invité, danse, prix de présences et surprises seront au rendez-vous pour un moment mémorable.

Procurez-vous vos billets au Centre de Femmes Montcalm : 450 439-6446



**STUDIO
À LOUER**

Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre.

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

INFORMATION : Thérèse Beauchamp | 450 397-1212

VOS ORGANISMES

Centre de jour Mieux Vivre

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le Centre de jour Mieux Vivre est une ressource offerte par le soutien à domicile du CLSC Saint-Esprit aux personnes âgées en perte d'autonomie. Il permet aux participants de recevoir différents services et ainsi demeurer à domicile plus longtemps. En participant au Centre de jour, les gens peuvent récupérer et maintenir un bon état de santé, un bon degré de capacités physiques, exercer et garder alertes leurs facultés et surtout recevoir du soutien, des encouragements et de l'écoute.



Le Centre de jour est présentement à la recherche de bénévoles pour bonifier ses activités de stimulation auprès de sa clientèle du jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30, dans ses locaux du centre d'hébergement Saint-Jacques, à Saint-Jacques.

Pour information, contacter madame Isabelle Milliard, au 450 839-2695, poste 616.



Apportez vos sacs!

COMPTOIR VESTIMENTAIRE HIVER | Vêtements usagés et neufs

2 MARS : Vente 1/2 prix

9-16-23 MARS : 3 \$ le sac

30 mars : fermé pour inventaire

Quand : Les mercredis de 13 h à 16 h

Où : Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques



**CHEVALIERS
DE COLOMB**
CONSEIL n° 3074 SAINT-JACQUES

13 mars et 10 avril

DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES | SERVIS DE 8 H À 12 H - 4 \$

Prochains déjeuners qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège
50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, QC, J0K 2R0

INFORMATION : Roland Beauséjour | 450 839-2871

VOS ORGANISMES

Association Carrefour Famille Montcalm

ATELIERS AMIS-AMITIÉ (EN COLLABORATION AVEC LE CISSSL)

À qui s'adresse cet atelier :

- Aux parents qui souffrent de solitude ou qui sont isolés socialement;
- Aux parents qui désirent développer des relations d'amitié durables et positives.

Objectif de l'atelier :

- Offrir aux parents les outils pour apprendre à se créer un réseau de soutien, et ce, en visant plus particulièrement comment :
- Découvrir la composition du réseau social actuel;
 - Découvrir une variété d'habiletés sociales afin d'apprendre à être un ami attentionné, d'apprendre également à reconnaître et à se protéger de ceux qui tirent avantage de leur solitude et de leur bonté.

Ces objectifs seront atteints à l'aide d'exercices en groupe, de jeux de rôles, de moments d'échanges et d'exercices à la maison.

Durée : 8 rencontres de 2h | **Coût :** gratuit | **Début de l'atelier :** hiver / printemps 2016



BIEN VIVRE EN FAMILLE (DISCIPLINE POUR 2-5 ANS)

Programme de soutien parental qui s'adresse à tout parent d'enfant de 2 à 5 ans désireux de développer une relation harmonieuse avec leur(s) enfant(s). Cet atelier soutient les parents dans leur rôle d'éducateur en tenant compte de leur réalité familiale respective.

Début : 9 mars | **Coût :** gratuit

INFORMATION OU INSCRIPTION :

Anne | 450 439-2669 | 1 877 439-2669

Service de transport et halte-garderie offerts gratuitement

AU-DELÀ DE LA DISCIPLINE

Atelier où l'on discute des préoccupations des parents afin de créer une vie familiale harmonieuse en lien avec leurs valeurs, s'approprier des techniques de discipline efficaces et améliorer la communication avec les enfants de 6 à 12 ans. C'est la connaissance de soi, le repositionnement des valeurs, la gestion saine de la colère, l'autorité, les règles de discipline, les demandes efficaces et plus encore.

Début : 10 mars

Surveillez notre site Internet www.acfmqc.org ou notre page facebook, car le déménagement approche à grands pas!



INFORMATION ET RÉSERVATION :

450 839-7717 | info@horebsaintjacques.com

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

www.horebsaintjacques.com

SOIRÉE CASINO – SAMEDI 2 AVRIL À 19 H 30

Avec la collaboration de Casino Nuits magiques. Animation sur place et remise de 5 000 \$ fictifs à l'entrée. Admission : 20 \$

DÉJEUNER-PARTAGE – JEUDI 7 AVRIL À 7 H 30

Petit-déjeuner servi sous forme de buffet suivi d'un témoignage de vie humaine et chrétienne engagée et stimulante. Offrande libre suggérée : 5 \$

PRÉPARATION DU BAZAR

Nous acceptons les articles de maison (vaisselle, bibelots, menus articles, petits meubles, objets religieux). Pas de vêtements. Possibilité de venir déposer vos effets à la porte rouge du côté du stationnement.

***Maison de ressourcement,
d'évangélisation et d'accompagnement***

VOS ORGANISMES



OPÉRATION DE VÉRIFICATION DE SIÈGES D'AUTO POUR ENFANTS

Vers la fin de l'année 2015, les policiers de la MRC de Montcalm ont effectué des opérations de vérification de sièges d'auto pour enfants dans différentes municipalités du territoire. Les policiers ont effectué les opérations de sécurité routière directement sur le réseau routier. Plusieurs véhicules ont été interceptés et des constats d'infractions ont été donnés.

Depuis plusieurs années, des cliniques préventives de vérification de sièges d'auto pour enfants ont été effectuées. Les policiers constatent, année après année, un haut niveau de non-conformité. À titre d'exemple, lors d'une vérification faite dans une garderie cette année, 56 sièges étaient non conformes ou manquants sur les 102 sièges d'auto vérifiés.

Voici les principales erreurs d'ajustement observées :

- Les courroies étaient mal ajustées ou pas assez serrées;
- La ceinture de sécurité était placée trop haute sur le cou de l'enfant qui utilise un siège d'appoint;
- Le choix du siège n'était pas le bon selon le poids, l'âge ou la grandeur de l'enfant;
- La base du siège nouveau-né était mal fixée à la banquette du véhicule;
- L'enfant n'utilisait plus de siège d'appoint parce que ses parents le croyaient assez vieux;
- Le siège utilisé était trop vieux. La date d'expiration n'était pas respectée.



La vie de vos enfants est importante, attachez-les à la vie!

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a d'ailleurs produit des capsules vidéo sur les sièges d'auto pour enfants. Nous vous recommandons de les visionner à l'adresse suivante : www.siegedauto.qc.ca.

En cas de doute, n'hésitez pas à aller faire vérifier le siège de votre enfant à plusieurs adresses qui font partie du Réseau provincial permanent de vérification. Trouvez votre adresse en suivant ce lien :

<http://www.caaquebec.com/Automobile/SecuriteRoutiere/SiegesEnfants/Sieges-Auto-Enfants-Recherche.htm?lang=fr?AlphabetFilter=A>

Source :
Poste de la MRC de Montcalm | Sûreté du Québec
450 439-1911, poste 261



Congé de Pâques

Les bureaux municipaux seront fermés les **25 et 28 mars** à l'occasion du congé de Pâques.



122, rue Saint-Jacques
Saint-Jacques (Québec)
J0K 2R0

Tél. : 450 839-2555
Tél. : 450 839-2444
info@pavillonlouiscyr.com

La Municipalité de Saint-Jacques désire faire la lumière sur le Pavillon Louis-Cyr qui, depuis quelques mois, offre ses services dans les locaux d'Horeb Saint-Jacques, et aussi vous présenter sa mission et ses buts.

Le Pavillon Louis-Cyr est un centre de traitement des dépendances pour hommes de plus de 18 ans, dont plusieurs dans la vingtaine et la trentaine, qui éprouvent une problématique reliée à l'usage d'alcool ou de drogues. Il offre une thérapie fermée d'une durée minimale de trois mois basée sur le modèle Minnesota prônant les douze étapes des fraternités anonymes, ainsi que l'approche cognitivo-comportementale centrée sur la modification des pensées et des comportements problématiques inappropriés. Chaque résident est accompagné personnellement par un intervenant dans sa quête de soutien et de solution face à ses problèmes actuels. La ressource accueille entre 30 et 45 personnes à la fois.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

- Hommes de 18 ans et plus;
- Problématiques reliées à l'usage d'alcool ou de drogues;
- Problèmes affectant les membres de l'entourage;
- **Aucune condamnation pour des crimes contre d'autres personnes;**
- **Être désintoxiqué lors de l'arrivée au centre;**
- Entrevue préalable d'évaluation et d'admission;
- Satisfaire aux critères administratifs;
- Connaissances suffisantes de la langue française;
- Santé mentale stable et capacités intellectuelles suffisantes pour intégrer le programme.

BUTS GÉNÉRAUX POUR CHAQUE RÉSIDENT

- Atteindre et maintenir l'abstinence totale d'alcool et/ou de drogues;
- Satisfaire ses besoins psychiques;
- Viser l'autonomie affective;
- Améliorer son état de santé globale;
- Développer ses habiletés sociales;
- Réduire les conséquences néfastes de la dépendance sous toutes ses formes

UNE ÉQUIPE D'INTERVENANTS CHEVRONNÉS

- Une infirmière auxiliaire diplômée;
- Une coordonnatrice clinique candidate à la scolarité de maîtrise;
- Des intervenants en toxicomanie et en santé mentale;
- Un agent de liaison expérimenté avec le système judiciaire et ses normes;
- Deux intervenants accrédités en prévention du suicide et un travailleur social;
- Deux gardiens de nuit.



Les valeurs du Pavillon reposent sur le respect, l'honnêteté, l'intégrité et l'entraide. Il offre un cadre propice au rétablissement. Il vise à permettre à chaque résident de reprendre sa vie en main, de façon autonome, en faisant des choix éclairés dans le but de retrouver sa dignité et sa place dans la société.

Le Pavillon Louis-Cyr est certifié par le Ministère de la Santé et des Services sociaux

Le Pavillon Louis-Cyr est hébergé par Horeb Saint-Jacques, une maison de ressourcement, d'évangélisation et d'accompagnement reconnue, qui accueille près de 15 000 autres usagers par année.

